SIDI-BEL-ABBÈS

La Protection civile met en garde contre les dangers du gaz

Photo : D. R.

Les gaz butane et de ville deviennent un danger avec des issues souvent fatales lorsque les consignes de sécurité ne sont pas respectées. La Protection civile de Sidi-Bel-Abbès organise du 22 au 24 décembre une campagne de prévention et de sensibilisation à l'adresse des citoyens contre les dangers du gaz. Ainsi, la Protection civile a élaboré un riche programme visant à cibler le plus de citoyens. Des portes ouvertes sont organisées au niveau des unités de la Protection civile de la wilaya. Elles seront appuyées par des statistiques, des interventions menées par ses services. Des photos placardées illustreront les conséquences dues aux négligences des règles et des consignes de sécurité. Au niveau du CFPA, des conférences seront animées avec la collaboration de la Sonelgaz. Des séances de sensibilisation seront dispensées à l'adresse des correspondants et journalistes de la presse écrite et de la radio.

Toujours dans l'objectif de mieux sensibiliser les populations, une caravane prendra le départ à partir du chef-lieu et sillonnera la wilaya. Il convient de rappeler qu'en 2009, la Protection civile, dans ce contexte, a effectué 2 interventions où l'on a déploré 2 décès et 4 personnes sérieusement asphyxiées sauvées in extremis. Elle a enregistré 47 fuites de gaz qui ont entraîné des incommodations, alors que l'explosion d'une bouteille de gaz a causé des brûlures à 4 personnes. La Protection civile réitère ses recommandations pour éviter les dangers du gaz. Ainsi, tout appareil de chauffage doit disposer d'une évacuation. Dans le cas d'une fuite, ne pas actionner d'interrupteur électrique, ouvrir les fenêtres et portes, et procéder à la ventilation de l'habitation. Lorsqu'une personne est incommodée (asphyxiée) par le monoxyde de carbone, des gestes sont à mettre en œuvre pour réanimer la victime. Il est bon pour tout citoyen d'être informé de la conduite à tenir dans le cas d'une fuite de gaz et devant des personnes asphyxiées. C'est pourquoi la Protection civile ouvre ses portes pour mieux informer les citoyens.

A. M.

567 bénéficiaires de logements sociaux

Cinq cent soixante-sept postulants parmi les 1 000 recensés ont bénéficié d'un logement social dans la ville de Sidi-Bel-Abbès. 14 listes ont été placardées dans la nuit de dimanche dernier.

Les scènes de liesse des heureux bénéficiaires ont ponctué la journée de lundi. Ces attributions concernent les demandes formulées entre 1995 et 1998 et les recours des contestataires de l'opération de distribution de 2001 où la ville de Sidi-Bel-Abbès a été le théâtre d'un mécontentement qui a vite, rappelons-le, tourné à l'émeute avec le saccage des édifices publics dont le siège de l'APC, d'où l'annulation de plusieurs listes. L'affichage de lundi dernier tant attendu n'a conduit à aucun incident. Il convient de rappeler que, depuis 2001, la ville de Sidi-Bel-Abbès n'avait pas connu de distribution de logements de sociaux. Des postulants étaient en grand nombre et le quota réservé n'était pas en mesure de satisfaire toutes les demandes, mais sur ordre du wali, une attribution devait se faire avant janvier 2010, ce qui a bousculé les services en charge d'assainir les listes, qui ont mis les bouchées doubles pour être à l'heure du rendez-vous. Les habitants des bidonvilles et des habitats précaires ne sont pas concernés par cette distribution. Pour eux, un large programme de 1 200 logements sociaux, dont certains ont été déjà distribués, leur est spécialement réservé. Le dernière opération de relogement qui remonte à juillet 2009 a suscité comme il est souvent signalé dans ce genre d'opération une vague de contestation. Rappelons que la wilaya de Sidi-Bel-Abbès a enregistré depuis plusieurs mois des opérations de distribution de logement sociaux.

A Benbadis, 58 logements ont été attribués en été dernier, à Belouladi, 46 logements l'ont été à la même époque, aux Amarnas, 34 logements et, enfin, à Telagh, ce sont 80 logements qui ont été distribués dont les nouveaux locataires attendent toujours les clefs.

A. M.

TIZI-OUZOU

Pression sur le logement à Maâtkas

A Maâtkas, nul n'aimerait être membre de la commission d'attribution de logements sociaux rien qu'à se fier à ce chiffre de 8 logements seulement disponibles pour plus de 1 000 demandeurs (0,08 %).

Il y a lieu de souligner que les brigades d'enquêteurs ont sillonné plus de trente villages déjà et la pression qui pèse sur leurs épaules reste très perceptible. En effet, il est extrêmement dur pour la commission d'octroyer ces 8 logements à qui de droit sans soulever de mécontentement parmi les innombrables autres candidats, même si le classement se ferait selon les normes et autres critères clairement définis par la réglementation en vigueur. Aussi, sur ces 8 logements disponibles, 2 seraient déjà attribués au ministère de la Santé aux fins de dégager les logements d'astreinte de la polyclinique locale et en faire une extension du centre de santé en question. Il faut dire, par ailleurs, que l'autre programme d'aide à l'habitat rural suscite encore un grand engouement des ménages, de par la réussite que cette formule aura produit particulièrement à Maâtkas. Des centaines de demandes sont comptabilisées en attendant satisfaction. Il faut dire que plus de 500 logements ont été déjà réceptionnés depuis 2003, et ce, au niveau de toute la circonscription.

Une révision à la hausse des quotas alloués aux municipalités rurales telles que Maâtkas, Souk-El-Tenine, Beni-Zmenzer, Tirmitine… souhaitée pour atténuer un tant soit peu cette pression sur le logement social, pour que ce programme soit réservé exclusivement aux citoyens ne disposant pas de terrains à bâtir. C'est dire que beaucoup d'efforts restent à fournir en matière de logements sociaux, toutes formules confondues.

Ainsi, on croit savoir que 52 logements auraient été alloués pour la daïra de Maâtkas (2 communes) dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Il reste seulement à soulever cette contrainte technique du foncier qui resurgit à chaque programme infrastructurel, car, faudrait-il le rappeler, les deux municipalités de la circonscription souffrent du manque de patrimoine foncier public urbanisable.

Amayas Idir

JIJEL

LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE NATIONALE DU LIÈGE

Six mois sans salaire

Les travailleurs de l'Entreprise nationale du liège vivent une situation de plus en plus difficile. En effet, dans une requête transmise aux responsables de la Société de gestion de participation dont dépend l'entreprise, ils affirment qu'ils n'ont pas perçu leurs salaires depuis six mois, ce qui rend leur quotidien de plus en plus aléatoire en cette conjoncture économique critique. Les 75 travailleurs de cette entreprise s'insurgent contre l'arrêt de l'outil de production depuis bientôt trois ans. Ils ont tenu à souligner, en outre, que durant le mois de janvier 2009 qu'ils ont été destinataires d'une lettre au terme de laquelle il fut convenu de l'élaboration d'un protocole d'accord avec le partenaire social devant se traduire par la dissolution de ladite entreprise et que l'ensemble des travailleurs seront indemnisés. Cependant, ils estiment que rien n'a été appliqué. Face à leur situation jugée critique, les travailleurs de l'ENL lancent un appel aux responsables de la SGP pour une prise en charge de leur préoccupation, à savoir leur indemnisation.

Un marché, une préoccupation majeure

Après la fermeture de l'ancien marché de fruits et légumes, la population de la ville de Taher demeure dépourvue d'un marché. En effet, les commerçants de l'ancien marché boudent toujours l'ex-siège de Souk El-Fellah qui a été aménagé par les services communaux pour abriter le nouveau marché. Selon des informations recueillies auprès des services communaux, on apprend que le nouveau marché, pourvu de parking, est prêt pour abriter tous genres d'activités commerciales. Du côté des commerçants, on justifie ce refus par l'éloignement de son emplacement faute d'un marché de fruits et légumes. Les habitants de Taher, dont la population avoisine les 80 000 âmes, sont contraints de faire toute une gymnastique pour s'approvisionner en fruits et légumes, ce qui a provoqué la flambée des prix de ces produits.

LE BIDONVILLE HERRATEN DANS LA COMMUNE

L'interminable attente...

En dépit des engagements des autorités locales pour la prise en charge de leurs doléances, à savoir leur recasement dans des logements décents, force est de constater que le calvaire des habitants de Herraten se poursuit toujours. Il convient de rappeler que ce bidonville, totalisant plus de 300 familles entassées dans des taudis, qui a défrayé la chronique locale en avril dernier suite à l'épidémie de typhoïde qui a touché plus de 253 personnes suite une cross-connexion de l'eau potable avec le réseau d'assainissement connaît une situation de plus en plus difficile, notamment avec l'approche de l'hiver.

«Shab El-Ghrerba» lancent un appel de détresse aux services compétents pour leur recasement conformément aux engagements tenus par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Saïd Barkat, lors de sa visite dans la wilaya en avril dernier.

Bouhali Ines